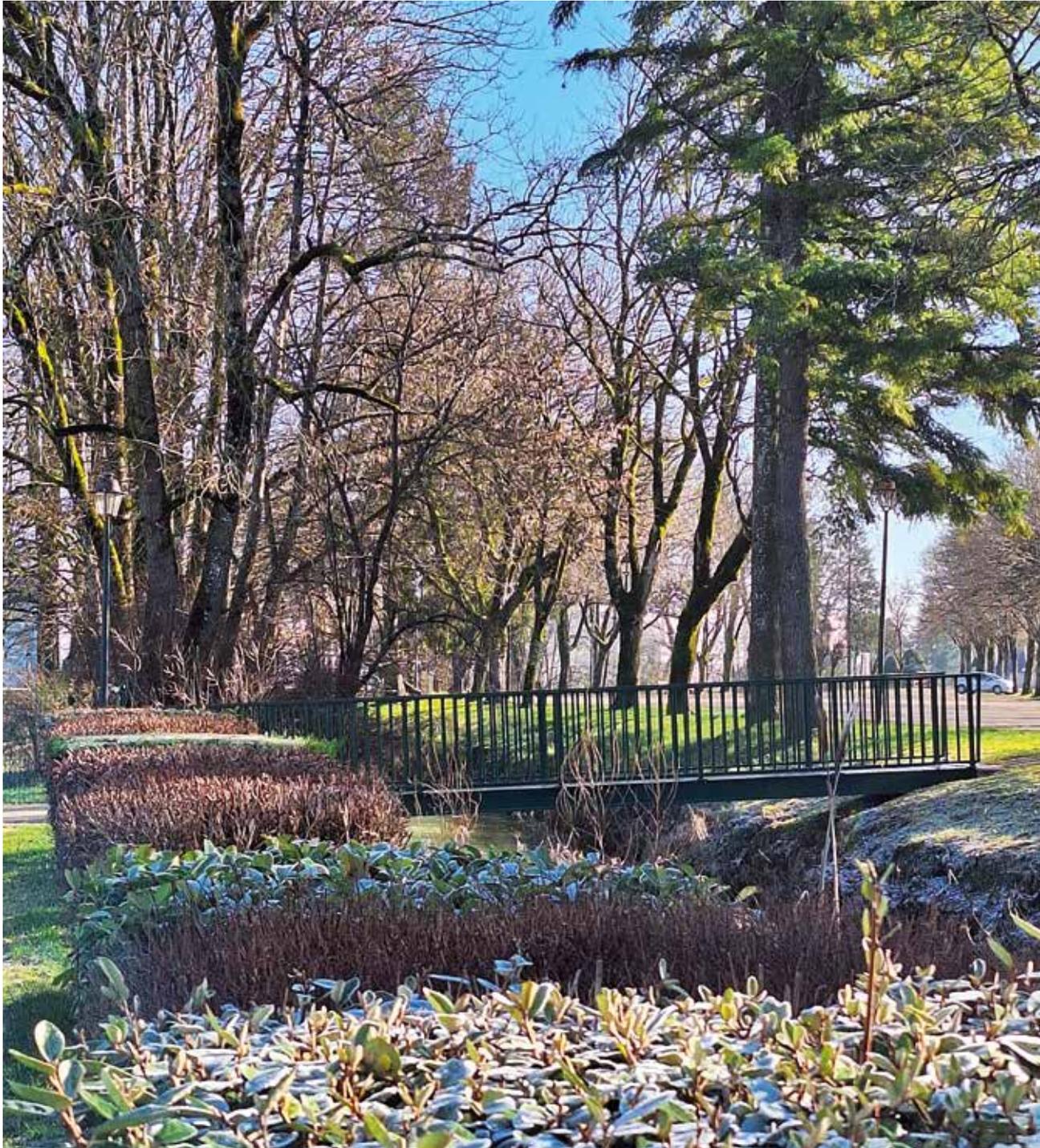


SCEY L'INFO

toute l'actualité de votre commune



Février 2024



Commune de Scey-Sur-Saône
www.scey-sur-saone.fr

Sommaire

| | |
|--|----|
| Edito | 3 |
| Point sur les travaux..... | 4 |
| Notre marché de petits producteurs | 6 |
| Repas communal du 14 janvier | 7 |
| Départ en retraite au FPA, | 8 |
| Batucada | 8 |
| Club loisirs évasion..... | 9 |
| U.C.A..... | 9 |
| Sapeurs-Pompiers | 10 |
| Anciens combattants | 10 |
| Le don de sang | 11 |
| Comité de jumelage Scey-sur-Saône, Dornstetten | 12 |
| Historique du monumentaux Morts | 13 |
| La tour Vernie | 14 |
| Course nature au Domaine du Parc aux Daims..... | 15 |
| Le frelon asiatique | 16 |
| Loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable..... | 18 |

Rédaction Administration
Mairie de Scey-sur-Saône et St Albin
24 avenue des Pâtis 70360

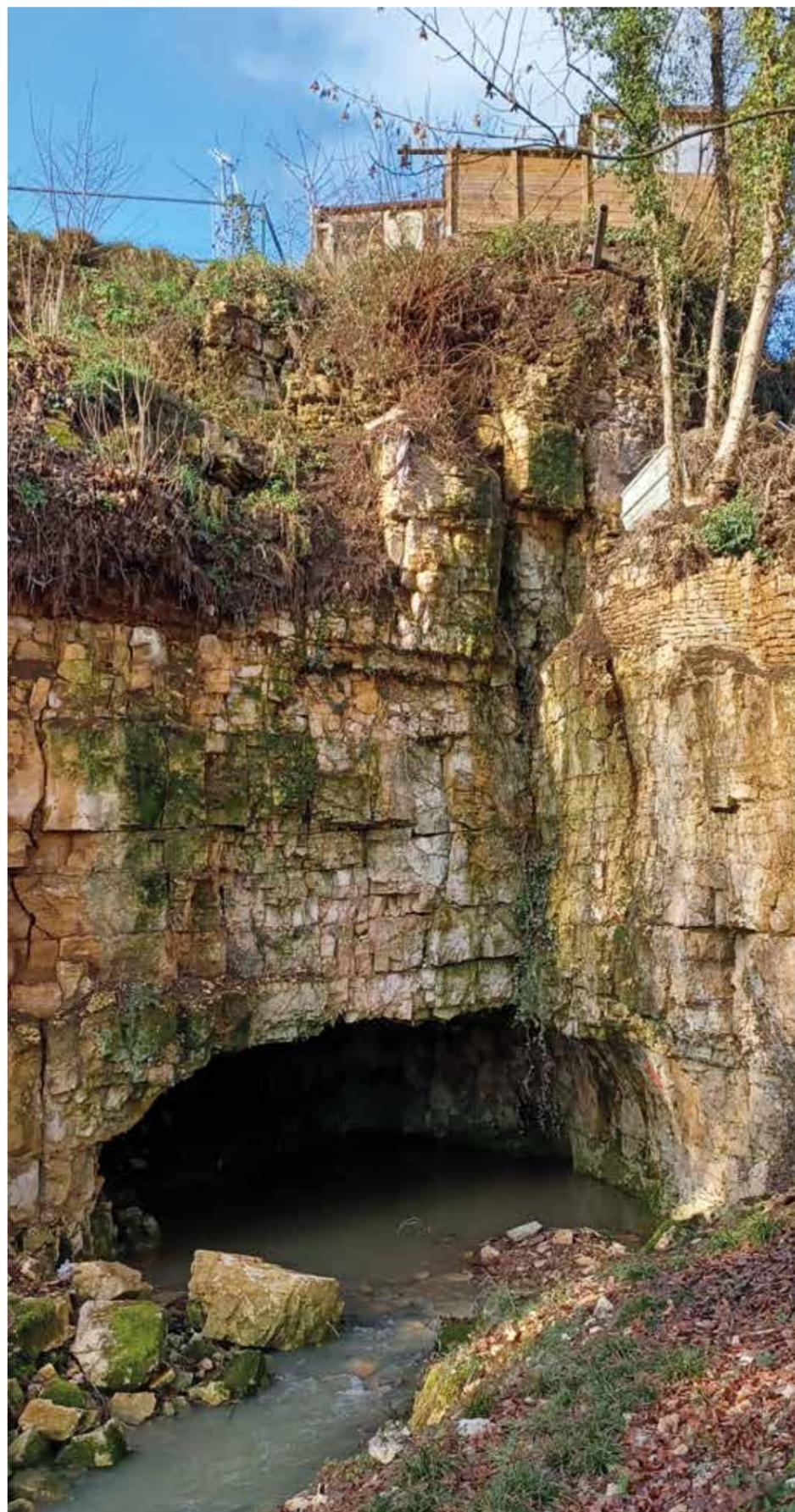
Directeur de la publication
Carmen FRIQUET

Rédaction
Membres de la commission information et des commissions municipales

Photos
Membres de la commission communication

Conception & impression
FILIGRANE, Pusey

Photos de couverture :
Passerelle du passage de l'Amitié
Grotte de la Baume



EDITO

PAR CARMEN FRIQUET

Maire de Scey-sur-Saône



Chers Sceycolais, chers Sceycolaises,

C'est avec plaisir que je vous présente ce bulletin d'informations de la commune.

Mes premières pensées vont à Claire, Christophe et Mathys. Notre communauté a vécu un drame épouvantable avec le décès brutal de Maël. Cette terrible douleur a frappé au cœur chacun d'entre nous et nous a laissés complètement désemparés devant la douleur de cette famille.

Et malgré tout, la vie continue.

Notre médiathèque ouvre ses portes dans quelques mois. Cet équipement commence à attiser les curiosités et c'est bon signe. J'en profite pour faire appel aux bénévoles qui voudraient rejoindre la petite équipe pour participer à la diffusion de la culture sur le territoire des combes, comme le font depuis de nombreuses années Monique et Marie-Noëlle. Je crois que, comme toute activité bénévole, on donne beaucoup mais on reçoit au moins autant.

Une commune, c'est d'abord une communauté : des femmes, des hommes et des enfants qui vivent ensemble. Chacun d'entre nous participe à cet équilibre. Sans les associations et les bénévoles, nos communes n'existent plus, sans les entreprises, nos commerces, notre marché de petits producteurs locaux, la ruralité disparaît au profit des grandes métropoles.

Je voudrais aussi remercier nos sapeurs pompiers volontaires avec leur chef Fabien, qui reste un modèle d'engagement.

J'y associe notre équipe d'agents municipaux : Charly a pris sa retraite en 2023 mais Christophe, Martial, Patrick et Damien se sont retroussés les manches pour rester à votre service.

Je remercie Linda, Christelle qui assurent le secrétariat et salue l'arrivée de Sidonie qui s'occupe de la comptabilité depuis le mois d'octobre.

Un dossier très important est sur la table du conseil municipal : la station d'épuration. On a un peu oublié que l'eau était un bien précieux et que, comme tout bien précieux, elle a un coût.

Nous devons, sans doute, changer nos habitudes pour être plus respectueux de l'eau avant d'y être contraints. Les changements climatiques ne peuvent plus être niés.

Nous revoyons aussi notre politique de fleurissement dans le même sens.

D'ailleurs, la commune doit définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Vous pourrez faire part de vos réflexions sur le sujet fin janvier, sur un registre en mairie.

D'autre part, le recensement de la commune a démarré le 17 janvier.

Notre feuille de route pour 2024 est bien remplie.

Sachez que nous continuerons avec le conseil municipal à agir pour que notre commune soit toujours plus attractive.

Je vous souhaite une bonne santé tout au long de cette année et beaucoup de bons moments à partager entre amis et en famille.

Carmen Friquet

POINT SUR LES TRAVAUX

PAR CARMEN FRIQUET

Le pôle culturel

En janvier 2023, je vous disais que, si tout se passait bien, je pourrais vous donner en ce début d'année la date de l'inauguration de ce pôle culturel.

Nous devrions pouvoir ouvrir ce magnifique équipement au public au mois de juin, avec une inauguration officielle à l'automne.

Tout cela a été rendu possible au prix d'un investissement quotidien des élus et des services de la communauté de communes des combes.

Cet équipement commence à attiser les curiosités et c'est très bon signe.

J'en profite pour faire appel aux bénévoles qui voudraient rejoindre la petite équipe pour participer à la diffusion de la culture sur le territoire des combes.



Maison intergénérationnelle

Cette opération est portée par le CCAS. Les travaux ont démarré fin 2023 grâce à des financements très importants de l'état et de la région.

C'est une opération complexe et coûteuse puisqu'elle représente un investissement de quasiment 1 500 000 euros avec 1 200 000 euros de subvention.

Cette grande maison accueillera, au rez de chaussée, des locaux associatifs mis à disposition de nos aînés.

Les étages accueilleront une colocation seniors et 3 meublés pour des stagiaires et des apprentis (locations de courte durée).

A ce jour, pas de date pour la mise en service.

Station d'épuration

La station actuelle étant obsolète et sous-dimensionnée, les études pour la nouvelle station d'épuration ont démarré.

Elle se situera à l'entrée du site Devaux, pas loin de l'équipement actuel. C'est un investissement très important porté par la commune.

Le coût pourrait avoisiner les 3 millions d'Euros avec des subventions attendues à hauteur de 70%.

Pour certaines opérations, la question de l'opportunité d'investir se pose. Sur ce dossier, hélas, nous n'avons pas de marge de manœuvre.

Square Hugot

Les travaux ont démarré avec le désamiantage et la démolition de l'ancien garage.

Cette année, nous entamons la partie réévaluation et aménagement de cet espace.

Nous sommes accompagnés par l'état au travers du fond vert avec 76% de subvention.



Piscine

Nous poursuivons la réflexion sur le devenir de cet établissement. Nous attendons dans les prochaines semaines des précisions sur les coûts de fonctionnement.

C'est précisément ces coûts, devenus insupportables pour la commune, qui nous avaient conduits à engager cette réflexion.

Le conseil municipal aura à se prononcer très rapidement sur la poursuite de cette opération.

Camping

Nous allons engager la construction d'un espace convivialité. Cet espace servira de lieu de repli en cas d'événements climatiques exceptionnels, comme cela s'est déjà produit à 2 reprises.

Cette opération sera financée à 80% par l'Europe et la région.

Site Devaux

C'est une propriété de la communauté de communes. Tous les bâtiments du site ont été démolis après désamiantage, sauf un bâtiment qui pourrait être réutilisé.

La communauté de communes travaille actuellement aux aménagements coté route de Saint Albin. C'est un dossier de longue haleine.

NOTRE MARCHÉ DE PETITS PRODUCTEURS

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER



Le samedi 16 décembre, nos producteurs ont fait leur marché de Noël. Ils nous ont proposé leurs décorations de table de fêtes, des cadeaux potentiels en rapport avec leurs productions et bien sûr leurs bons produits.

Merci à eux !

Le père Noël est venu se joindre à la fête pour le plus grand plaisir de nos petits : pêche à la ligne, cadeaux, papillotes et jus de pommes chaud leur ont été proposés.

Le 3 février, nos producteurs ont proposé aux clients des crêpes réalisées avec leurs propres produits.

Vous pouvez retrouver nos producteurs tous les samedis matin de 9h à 12h, place de la mairie.



REPAS COMMUNAL DU 14 JANVIER

PAR MARIE-FRANCE BARBERET



Cette rencontre attendue fut une belle réussite.

Après les discours chaleureux, de Carmen et Vincent Achard, les festivités ont pu commencer.

Notre salle des fêtes bondée, a accueilli comme chaque année nos aînés à partir de 70 ans mais également certains présidents d'associations ou leurs représentants : nous les remercions pour ces moments d'amitié et de partage.

Les résidents de notre Foyer Logement, également présents ont pour certains, emboîté le pas des danseurs.

Pour les personnes n'ayant pu se déplacer, un colis leur sera livré.

Chaque année le maire de la Neuville-lès-Scey, désormais Vincent Achard et son Conseil Municipal participent à ce repas, pour notre plus grand plaisir.

Merci à l'équipe d'Alicia, du Bistrot des Frangines, de nous avoir tant gâtés.

Quentin Morel, l'accordéoniste a su « jauger » la salle car de mémoire, jamais la piste de danse n'a été aussi convoitée.

Les résidents Sceycolais de la maison de retraite St Joseph,

bénéficient également d'un colis.

Avec Gilles, nous contrôlons les listes électorales afin d'identifier les personnes éligibles à ce repas (date de naissance). Il ne nous est pas possible d'obtenir d'autres fichiers. Si vous n'êtes pas inscrits, il ne faut pas hésiter à nous contacter.

Un grand merci aux élus, aux employés communaux, aux membres du CCAS, qui sont impliqués dans notre vie communautaire.

Nous vous disons à l'année prochaine !

DÉPART EN RETRAITE AU FPA, RÉSIDENCE AUTONOMIE DU DUEZ

PAR MARIE-FRANCE BARBERET



Après 45 années de carrière au Foyer pour Personnes Âgées, Marie-Ange VIGNAULT, agent salariée de notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a fêté son départ avec les résidents et les élus du CCAS.

Beaucoup d'émotion, lorsqu'elle a lu les nombreux messages de sympathie des résidents.

Carmen a salué sa longue carrière professionnelle et l'a remerciée chaleureusement pour son implication et particulièrement pour sa gentillesse et sa disponibilité sans faille auprès des résidents.

C'est Sandrine ORRIOLS, (au centre sur la photo) habitant notre

commune, qui prendra le relai et assurera cette belle mission.

Nous lui souhaitons la bienvenue à la résidence.

Marianne MUNIER (à droite sur la photo), a assuré les remplacements de Marie-Ange de 1985 à 2021, nous tenons à



la remercier d'avoir répondu présente afin d'assurer cette fonction dans laquelle, tous les services rendus ont été faits avec sérieux et assiduité.

Les élus, les membres du CCAS, souhaitent à Marie-Ange, une très belle et longue retraite bien méritée.

CLUB LOISIRS ÉVASION

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER



La dernière assemblée générale a entériné le départ de monsieur Claude Demange qui a officié en tant que président (secondé par son épouse) pendant de nombreuses années.

Nous le remercions vivement pour son engagement.

Il est remplacé par monsieur Thierry Dumont.



Voici la composition du nouveau bureau :

- Président : Thierry Dumont
06 81 84 76 73
- Secrétaire : Nicole Rodeschini
06 69 04 61 11
- Secrétaire adjointe :
Viviane Pigny - 03 84 92 71 70
- Trésorier : Claude Rodeschini
06 44 05 59 78

Adresse du local du club :
17 bis rue Hugot, bâtiment au fond de la cour.

Tour d'horizon des activités régulières du club :

- 1^{er} lundi de chaque mois : **dictée**, 14h, local du club
- Mercredi de 9h à 10h30 : **gym douce**, salle Jeanne d'Arc
- Jeudi de 14h à 18h : **cartes et jeux de société**, collation offerte, local du club
- Vendredi après midi :
- **marche**, rendez vous 13h45 au local du club
- **pétanque**, 13h45 au boulodrome

Activités ponctuelles déjà programmées :

- **MARDI 30 JANVIER :**
Dictée pour la sélection au concours national ; local du club
- **MERCREDI 13 MARS :**
repas dansant avec l'accordéoniste Alain Krummenacher
- **MARDI 24 AVRIL :**
repas grenouilles chez Berthe à Seveux
- **MERCREDI 19 JUIN :**
pique nique avec pêche à la truite à Renaucourt
- **MERCREDI 11 SEPTEMBRE :**
concours de pétanque interne au club
- **MERCREDI 9 OCTOBRE :**
Repas choucroute avec l'accordéoniste Gorris
- **MERCREDI 20 NOVEMBRE :**
Assemblée générale du club, repas dansant avec l'accordéoniste Gorris



BATUCADA

Ouvert à tous à partir de 14 ans, sans pré requis musical, cet atelier collectif, d'un style musical joué avec des percussions brésiliennes, est dispensé les samedis matin en mairie, salle de Justice.

Cet atelier évolue tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous renseigner !

Contact : 03 84 75 56 56 • secteur-centre@edm70.fr

U.C.A.

PAR DENIS CARLE, PRÉSIDENT

L'Union des Commerçants et Artisans a organisé du 1^{er} au 23 décembre, une tombola chez les commerçants adhérents à l'association.

De nombreux lots de valeur ont été gagnés. Cela est rendu possible par le bénéfice de notre brocante.



Pour les artisans adhérents, une opération similaire sera mise en place le lundi de Pentecôte 24 mai, ce sera notre 35^{ème} brocante qui est déjà en préparation.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui, rien ne serait possible.

SAPEURS-POMPIERS

PAR FABIEN PATTON

Les Sapeurs-Pompiers de Scey-sur-Saône ont effectué en 2023, 232 sorties de secours nécessitant 252 sorties de véhicules du centre d'intervention.

Ces interventions réparties en 175 secours à victimes, 11 accidents de circulation, 24 feux et 22 opérations diverses.

Le centre d'intervention est composé de 22 sapeurs-pompiers dont 10 personnels féminins.

A l'occasion de notre Sainte Barbe, plusieurs Sapeurs-Pompiers ont été médaillés, Carine BOUTTEMENT, Mélanie LAROYENNE ont reçu la médaille d'honneur échelon bronze pour 10

ans de service, l'Adjudant Aymeric LAROYENNE a été nommée Adjudant-Chef, le Sergent-Chef Charly BIND a été nommé Adjudant, le Sergent Florian PLAZA a été nommé Sergent-Chef, le 1^{ère} Classe Tom PATTON a été nommé Caporal, et la 1^{ère} classe Juliette PENAUD a été nommé Caporal.

Dernièrement, Kevin CURIEN est venu nous rejoindre, actuellement en cours de formation, il a déjà pu participer « en apprenant » à plusieurs sorties de secours.

Le centre de Scey-sur-Saône recrute des Pompiers volontaires, si vous avez un peu de disponibilité,



n'hésitez pas à prendre contact avec nous, le chef de centre est disponible pour vous recevoir.

La Présidente de l'amicale adjudante Cheffe Dorine LAROYENNE et le chef de centre tiennent à vous dire un grand merci pour l'accueil que vous avez réservé à vos Pompiers et les dons à l'occasion de notre traditionnelle tournée des calendriers.

Prenez soins de vous,

Vos Pompiers... et le Chef de Centre Capitaine Fabien PATTON.

LE DON DE SANG

PAR GEORGES NOËL

Bilan de notre activité en fin d'année 2023 :

302 poches de sang ont été prélevées à Scey-sur-Saône. Combien de malades, d'accidentés, d'opérés, aimeraient vous dire simplement MERCI.

Nos chercheurs progressent grâce à vous, de nombreux enfants sont, également, sauvés.

Année 2024

6 collectes auront lieu à la salle des fêtes, de 16h30 à 19h30, les mercredis :

- 31 janvier,
- 3 avril,
- 29 mai,
- 31 juillet,
- 25 septembre,
- 27 novembre.



Peut-on mieux faire ? Oui

De nombreuses personnes me disent : « Je ne peux plus donner ».

En effet, il faut donner lorsque l'on peut et ensuite, convaincre autour de soi (famille, amis, voisins, collègues de travail...)

Avec mon équipe de bénévoles nous nous battons depuis 2003 pour cette noble cause et une progression du nombre de donneurs en 2024 nous comblerait.

Conditions pour donner son sang

Pour donner, il faut avoir entre 18 et 70 ans, être en forme, peser

plus de 50 kg, ne pas être à jeun, ne jamais avoir été transfusé et présenter obligatoirement une pièce d'identité.

Après le don, une collation vous est offerte.

Donner

Les donateurs sans rendez vous sont les bienvenus, évidemment.

Mais vous pouvez aussi prendre rendez vous sur :

mon-rdv-dondesang-efs.sante.fr

ou par téléphone : 08 81 61 56 15

Sceycolais, sceycolaises, on compte sur vous !

ANCIENS COMBATTANTS

PAR GEORGES NOËL

Le comité des anciens combattants de Scey-sur-Saône a tenu son assemblée générale le 20 janvier.

La section compte 29 adhérents.

Bureau :

- Président : Jean-Pierre Maire
- Vice-président : Gilbert Dunckhorst
- Secrétaire : Isabelle Maire
- Trésorier : André Cazaban
- Porte-drapeau (titulaire) : Francis Henry
- Porte-drapeau (suppléant) : Vincent Jessus



Remarque

Si le don du sang est bien accepté par la population, ce n'est pas le seul : de nombreux malades peuvent aussi bénéficier :

- du don d'organes qui est régi par la loi de bioéthique du 29 juillet 1994. Il peut se faire de son vivant ou après sa mort ;
- du don de moelle osseuse, un précieux sésame pour lutter contre les maladies du sang,
- du don de plasma,
- du don de plaquettes sanguines.

COMITÉ DE JUMELAGE SCEY-SUR-SAÔNE, DORNSTETTEN

PAR GEORGES NOËL

Retrospective de l'année 2023

Les 8 et 9 juillet 2023, comme chaque année, une délégation sceycolaise est allée participer à la fête de la ville de Dornstetten. Nous y avons vendu des produits régionaux (vin, fromage...)

Les 23 et 24 septembre, nous avons accueilli une délégation du comité de jumelage allemand :

La soirée du samedi 23 fut très appréciée : nous étions reçus à l'abbaye de Neuville-lès-la-Charité.

Après une visite guidée des lieux, commentée par Madame Salomon, la propriétaire, nous avons partagé un repas tout en simplicité.

Le dimanche 24, nous avons fait une croisière sur la Saône, organisée par l'office du tourisme.

Et le week-end s'est terminé par une petite collation prise à la mairie dans la salle justice de paix.

« Week-end inoubliable », nous ont-ils écrit.



Programme de l'année 2024

Comme d'habitude, nous participerons à la fête de la ville de Dornstetten les 13 et 14 juillet.

Mais c'est aussi, le 55^{ème} anniversaire du jumelage entre nos 2 villes.

Donc voici des fêtes en perspective !

A Scey-sur-Saône la cérémonie aura lieu

les 28 et 29 septembre. Festivités à mettre en place.

En ce qui concerne Dornstetten, cette fête ne pourra pas se faire cette année à cause des élections de leur conseil municipal. Elle aura, donc, lieu les 17 et 18 mai 2025

De plus, le comité de jumelage de Dornstetten aimerait nous faire découvrir leur ville en hiver (6, 7 et 8 décembre).



HISTORIQUE DU MONUMENT AUX MORTS

PAR MARIE-FRANCE BARBERET



Deux sculpteurs renommés ont travaillé sur ces réalisations, il s'agit d'Eugène PIRON pour le soldat dont l'œuvre s'appelle « on ne passe pas » et les fonderies d'art de Sommevoie en Haute-Marne.

Vous remarquerez le torse bombé du soldat, les bras tendus et la position des mains, de manière à stopper l'ennemi. Les usines Durennes continuent d'orner le monde entier de ses bronzes ou Fontes de Fer d'Art.

C'est la marbrerie Georges Halley qui érigea l'obélisque, il est en granit bleu des Vosges et les marches en pierres, d'Andelarrot. La façade où sont inscrits les 67 noms des soldats tombés au combat, est surmontée d'une couronne et palme, le tout en bronze.

Le soldat mesure 1,90 m. la réalisation de ce beau monument coûta 25 450 francs.

J'ai tenu lors de la restauration de notre soldat, que soit rendu à l'uniforme, la couleur originelle bleu horizon telle que décidée par le Ministère de la Guerre de l'époque en 1915.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise T2P maçonnerie, tailleur de pierre, Nicolas POUILLY de Dambenoît-lès-Colombe.

Je remercie très chaleureusement le Conseil Municipal et Carmen de m'avoir suivie sur ce projet.



Le marché de gré à gré du monument commémoratif fut passé en 1921 après délibération du Conseil Municipal de la commune en date du 14 août 1921. Il fut inauguré en 1922.

C'est en signe de reconnaissance pour les enfants de la commune, morts pour la France durant la guerre de 1914/1918 que fut prise la décision de faire intervenir des sculpteurs ayant fait les beaux-arts à Paris et Dijon.

La Préfecture accepta la construction de l'obélisque et la réalisation du soldat sur le lieu communal désigné, qui à cette époque s'appelait place de la République.

LA TOUR VERNIE

PAR BERNARD RENAUD



Si vous passez par le Chemin des Vignes, vous serez peut-être intrigués par ces pierres marquées la Tour Vernie.

En fait, la Tour Vernie était le pigeonnier du Château Rance. Au moment de la construction du Collège dans les années 1965, cette tour se trouvait à l'angle arrière du collège sur la Rue du Duez là où il y a maintenant un garage.

Ces pierres qui allaient partir en décharge, Monsieur Paul MAIRE a eu l'idée de les sceller contre une tour lui appartenant, mais sur le domaine public. C'était le linteau de la porte.

La corniche, qui ceinturait le haut de la maçonnerie, a trouvé place à la halte fluviale près du camping. Ce qui nous a donné une jolie corbeille toujours bien arborée et fleurie.

Avec un peu de curiosité, vous pourrez trouver la date de cette tour, gravée dans l'une des pierres : 1753. Indice pour faciliter la découverte de cette date : elle se trouve maintenant à l'envers.



COURSE NATURE AU DOMAINE DU PARC AUX DAIMS

Rejoignez-nous le 10 mars pour un dimanche sportif au cœur du Domaine du Parc aux Daims. Les amoureux de la nature pourront prendre le départ d'une course ou marche de 10 km devant les anciennes écuries du château.

Le parcours promet la découverte des sentiers de l'ancien château. Un ravitaillement sera proposé par Carrefour contact de Scey-sur-Saône à mi-parcours et à l'arrivée pour les coureurs. De belles fleurs fournies par Au Jardin de Manon sont prévues pour le podium coureur et de jolies médailles en bois pour tous les participants à la course. Une grande Tombola réserve des prix d'exception.

L'occasion de découvrir les aménagements uniques du parc, des filets dans les arbres aux parcours pieds nus. Rencontrez une variété d'animaux, des poneys aux chèvres, des kangourous au lama, des daims au cochon, et bien d'autres. Buvette et petite restauration seront prévues sur place.

LE FRELON ASIATIQUE

PAR MARIE-FRANÇOISE AUMONIER

Le frelon asiatique est arrivé en France par « accident » en 2004. Il est présent en Haute-Saône depuis 2017. Entre 2021 et 2022, sa croissance a été multipliée par six sur le département.

Les reines fondatrices qui s'échappent des nids avant l'hiver peuvent engendrer de 5 à 10 nouveaux nids par an. Son aire d'expansion est de 60 km par an en moyenne.

Sur le modèle des départements où ce prédateur s'est installé depuis plusieurs années, notamment dans l'Ouest de la France, on peut prévoir plusieurs centaines de nids sur la Haute-Saône à l'horizon 2024 !.....

Classé insecte nuisible, il constitue une menace :

- Pour la biodiversité en déréglant l'équilibre de tous les pollinisateurs,
- Pour les colonies d'abeilles avec les conséquences économiques induites pour les apiculteurs,
- Pour les humains : il n'est nullement gêné pour s'installer en zone urbaine et sa piqûre, comme toutes celles d'hyménoptères, est douloureuse et peut entraîner de graves complications en cas d'allergie, voire la mort.

Frelon européen

Vespa crabo



- De 2 à 4 cm
- Abdomen jaune avec traits fins noirs
- Pattes brunes
- Tête brun rouge
- Ressemble plus à une grosse guêpe

Nid de frelon européen



- Nid à l'obscurité (tronc d'arbre, grenier, cave, caisse à volets..)
- Ouverture en bas d'environ 10 cm

Une taille et des couleurs différentes

Frelon asiatique

Vespa velutina



- De 2 à 3 cm
- Thorax velu, noir et marron
- Abdomen avec un anneau orange
- Tête noire
- Pattes bicolores aux extrémités jaunes

Nid de frelon asiatique



- Nid en pleine lumière, avec des écailles concentriques
- Ouverture d'environ 4 cm sur le bas ou le côté

Un nid à la lumière, avec des écailles

Un nid de frelons asiatiques est facilement identifiable.

Les individus

La reine ou fondatrice de la colonie mesure jusqu'à 3,2 cm. Son espérance de vie est d'un an. Chaque reine fonde sa propre colonie au printemps du mois de mars jusqu'à début août.

La colonie se compose alors de larves qui deviendront les premières ouvrières.

Les fondatrices ne pondent qu'un œuf par jour en début de saison et le développement des larves nécessite 45 jours. Ce n'est donc que vers le 15 juin que la fondatrice a assez d'ouvrières pour la nourrir et à partir de là, elle ne fera plus que pondre (jusqu'à 100 œufs par jour).

Les ouvrières mesurent environ 1,5 à 3 cm. Les insectes qui naissent d'une jeune colonie ont été moins nourris à l'état larvaire et sont en moyenne de petite taille (moins de 2 cm). La taille moyenne des insectes augmente avec celle de sa colonie.

Mi-juin, la colonie ne compte que des ouvrières puis vers la fin de l'été, également des mâles et des femelles sexuées. Les femelles sexuées, futures reines, passent l'hiver en diapause (forme de vie ralenti pendant les périodes de vie défavorables) dans un endroit abrité, souvent enterré, et sortent au printemps pour fonder de nouvelles colonies.

Comportement

La différence entre un frelon asiatique et un frelon européen réside, aussi, dans leur comportement :

Les frelons asiatiques ont la capacité de rester en vol stationnaire plus longtemps que l'espèce européenne.

Ils sont plus agressifs que les frelons européens (qui n'attaquent que s'ils se sentent en danger).

De plus, ils attaquent plus souvent en groupe et peuvent vous attaquer si vous vous approchez trop du nid.

A proximité des nids, ils peuvent se montrer extrêmement agressifs. On compte plusieurs attaques et quelques dizaines de décès chaque année.

Plus le nid de frelons asiatiques est grand, plus le périmètre à ne pas dépasser est élevé.

Une menace pour la biodiversité

Un nid de frelons asiatiques peut consommer en moyenne 11 kg de biomasse d'insectes en une saison.

Son bol alimentaire est constitué pour 1/3 d'abeilles domestiques et pour 2/3 d'insectes sauvages (plus de 150 espèces recensées...).

Il constitue donc une menace conséquente pour la biodiversité et impacte directement l'agriculture par sa prédation sur les insectes qui assurent le service de pollinisation.

Les frelons asiatiques adultes se nourrissent également de glucides trouvés sur les fruits. L'arboriculture et la viticulture sont donc aussi touchées.

Pour l'apiculture, il provoque des dégâts importants sur les ruchers par le prélèvement direct des abeilles, mais aussi, et surtout, par le stress qu'il engendre sur les colonies.

Un nid de frelons asiatiques à proximité de ruchers peut décimer des colonies jusqu'à la disparition complète des abeilles dans le rucher.

Un enjeu de santé publique

Le frelon asiatique est opportuniste et privilégie des zones urbaines et péri-urbaines où les activités de l'homme lui permettent de trouver des ressources alimentaires diverses.

Le frelon asiatique représente donc un enjeu de protection des populations.

Que faire en présence d'un tel nid ?

Le référent à Scey-sur-Saône : **Jean-Louis GARRET** - 49 rue du général Brosset - Tél : 03 84 92 72 52

Il est habilité à constater la présence d'un nid de frelons asiatiques, et préviendra la personne habilitée à détruire ce nid.

En cas d'absence de Monsieur Garret, vous pouvez directement prévenir le destructeur au 07 67 01 68 02.

LOI D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



Votre avis compte !

Toutes les communes doivent définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables (ZAER).

Il s'agit de repérer des espaces où pourront être implantés des projets.

Par exemple :

- Solaire photovoltaïque sur des terrains aux abords de routes, sur des parkings, en toitures, sur des plans d'eau comme d'anciennes gravières...
- Bois énergie : implantation d'une chaufferie collective avec réseau de chaleur sur la commune.

A quoi ça sert ?

Le zonage peut permettre :

- de consacrer du foncier au développement des énergies renouvelables via les documents d'urbanisme.

- d'inciter les porteurs de projets à se diriger vers ces zones qui laissent une bonne acceptabilité locale.

A noter qu'en cas d'implantation d'un projet en dehors du zonage, un comité sera obligatoire.

Comment définir le zonage ?

Les zones d'accélération sont jugées préférées et prioritaires par les communes pour le développement de chaque type d'énergie renouvelable.

Aucune exigence n'est formulée sur une taille minimale et maximale.

Les zones peuvent être identifiées sur du public et privé.

Pour tout complément d'information, merci de consulter le site de la commune.

Questionnaire

Nom :

Prénom :

Êtes-vous sensibles aux énergies renouvelables ? (cochez la case qui vous convient)

OUI NON SANS AVIS

Quelles sont pour vous les énergies renouvelables que vous jugez préférées et prioritaires au sein de votre commune ?

Merci de compléter le tableau ci-dessous (plusieurs réponses possibles).

| TYPES D'ÉNERGIES | oui | non | Remarques |
|-------------------------|-----|-----|-----------|
| Solaire photovoltaïque | | | |
| Solaire thermique | | | |
| Bois énergie | | | |
| Réseaux de chaleur | | | |
| Éolien | | | |
| Méthanisation | | | |
| Géothermie de surface | | | |
| Géothermie profonde | | | |
| Récupération de chaleur | | | |
| Hydraulique | | | |

Une fois complété, déposez le questionnaire ci-dessus dans la boîte aux lettres de la mairie.

Merci pour votre participation !

